



Municipalité de Sorvilier

Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier

Tél : 032 492 18 29

Ouvert le lundi de 16h à 18h30

www.sorvilier.ch

adm.sorvilier@bluewin.ch

Sorvilier, le 1^{er} mai 2019

ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE

Les citoyennes et les citoyens ayant droit de vote en matière communale sont convoqués à l'Assemblée municipale ordinaire

**jeudi 6 juin 2019 à 20h00,
à la salle de la Municipalité (bâtiment communal).**

Les personnes de nationalité suisse et étrangère, n'ayant pas le droit de vote, sont cordialement invitées à assister à cette Assemblée.

Ordre du jour

1. Présentation et approbation des comptes 2018
2. Discuter et accepter un crédit d'engagement additionnel de CHF 50'000.-, pour le plan d'aménagement des eaux de la Birse (rapport hydrogéologique, rapport pédologique, et rapport environnement).
3. Discuter et accepter un crédit d'engagement additionnel de CHF 40'000.-, pour le plan général d'alimentation (PGA), pour la réalisation d'une étude en vue d'une certification cantonale sur la conformité des captages d'eau du Vélez, éventuellement du Vivier
4. Discuter et approuver le nouveau règlement concernant les émoluments
5. Divers et imprévus

Les comptes 2018 mentionnés au point 1 et le règlement concernant les émoluments mentionné au point 4 sont déposés publiquement 30 jours avant l'Assemblée au Secrétariat municipal, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Selon l'art. 60, al. 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de cette Assemblée sera déposé publiquement, pendant 14 jours, dès le 17 juin 2019, où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture.

Selon l'art. 60, al. 2 du règlement d'organisation, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, pendant le dépôt public.

LE CONSEIL MUNICIPAL

RECAPITULATIF DES COMPTES 2018 AU VERSO